

Luc Sigalo Santos, *L'Administration des vocations. Enquête sur le traitement public du chômage artistique*

Paris, Dalloz, coll. « Nouvelle Bibliothèque de thèses. Science politique », 2018

Lorenzo Barrault-Stella



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/travailemloi/9706>

DOI : 10.4000/travailemloi.9706

ISSN : 1775-416X

Éditeur

DARES - Ministère du Travail

Édition imprimée

Date de publication : 2 décembre 2019

Pagination : 142-148

ISSN : 0224-4365

Référence électronique

Lorenzo Barrault-Stella, « Luc Sigalo Santos, *L'Administration des vocations. Enquête sur le traitement public du chômage artistique* », *Travail et Emploi* [En ligne], 160 | 2019, mis en ligne le 01 novembre 2020, consulté le 25 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/travailemloi/9706> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/travailemloi.9706>

© Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)

L'Administration des vocations. Enquête sur le traitement public du chômage artistique

Luc Sigalo Santos

Paris, Dalloz, coll. « Nouvelle Bibliothèque de thèses. Science politique », 2018, 464 p.

*Lu par Lorenzo Barrault-Stella**

Et si les aspirations professionnelles n'étaient pas seulement socialement déterminées mais aussi produites par les institutions étatiques ? Depuis les travaux de Paul-Henry Chombart de Lauwe¹, la sociologie des aspirations a insisté sur leurs divers fondements, des systèmes de valeurs aux phénomènes de distinction culturelle ou statutaire en passant par les implications des mutations du marché du travail. Mais sans doute est-ce dans l'ouvrage devenu classique de Charles Suaud, consacré aux conversions de prêtres ruraux², que l'on peut trouver les prémices de la problématisation à laquelle contribue le livre de Luc Sigalo Santos *L'Administration des vocations. Enquête sur le traitement public du chômage artistique*. En étudiant des membres du clergé, Charles Suaud soulignait le poids central que joue l'institution ecclésiastique dans la production des vocations sacerdotales, ouvrant la voie à des dialogues féconds entre sociologie des aspirations et sociologie des institutions. Tel est le chantier auquel concourt, après d'autres³, Luc Sigalo Santos dans ce livre issu de sa thèse de science politique, réalisée sous la codirection de Vincent Dubois et de Laurent Jeanpierre, et consacré aux interventions publiques liées au chômage des artistes dans la France contemporaine. L'objet pourrait sembler petit au premier abord, si on compare par exemple les groupes sociaux et les dispositifs dont il est question ici, à ceux d'autres recherches menées à peu près à la même période autour des reconfigurations plus générales des politiques de l'emploi⁴. Il n'en est rien, tant l'auteur prend soin de construire son objet comme un cas quasi idéal-typique de production politico-bureaucratique des vocations comme des découragements professionnels. L'enjeu n'est donc rien moins que de contribuer, à partir du cas du chômage des artistes et des processus de

* CNRS – CRESPPA-CSU.

1. Chombart de Lauwe P.-H. (1971), *Pour une sociologie des aspirations. Éléments pour des perspectives nouvelles en sciences humaines*, Paris, Denoël, Gonthier.

2. Suaud C. (1978), *La Vocation. Conversion et reconversion des prêtres ruraux*, Paris, Éditions de Minuit.

3. Par exemple Zunigo X. (2010), « Le deuil des grands métiers. Projet professionnel et renforcement du sens des limites dans les institutions d'insertion », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 184, pp. 58-71.

4. Par exemple Pillon J.-M. (2017), *Pôle emploi. Gérer le chômage de masse*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

désenchantement sous-jacent à l'action publique, à l'analyse du rôle de l'État dans les processus de rationalisation du monde. De ce point de vue, c'est bien le regard de sociologie politique déployé par l'auteur qui donne toute l'originalité à l'ouvrage.

L'Administration des vocations prend pour point de départ une mise en relation de la sociologie de l'emploi artistique⁵ et de la sociologie de l'État et de l'action publique. Le rapprochement de ces littératures permet à Luc Sigalo Santos de s'interroger sur les modalités par lesquelles les pouvoirs publics participent à l'ajustement – toujours relatif – des aspirations individuelles de milieux sociaux pensant leurs engagements artistiques sur le mode de la vocation à leurs possibilités effectives de réalisation. Au fil de l'introduction, se dessine un questionnement autour de ce que l'auteur nomme le « gouvernement des particularismes », c'est-à-dire les processus par lesquels l'action publique (de l'emploi et liée aux politiques sociales) contribue à adapter les conduites des artistes aux exigences du marché tout autant qu'à celles de l'administration. Pour répondre à cette problématisation, l'auteur élabore un dispositif d'enquête multi-situé et transversal, dans la lignée de travaux récents portant sur d'autres secteurs, n'ignorant ni les différentes échelles de l'action publique ni les groupes sociaux qui y sont confrontés⁶. Ses matériaux empiriques ciblent précisément une institution et un dispositif articulés dans les politiques de lutte contre le chômage des artistes : le Pôle emploi (anciennement Agence nationale pour l'emploi [ANPE]) spectacle et le revenu de solidarité active (RSA) artistes (qui s'inscrit dans les politiques sociales départementales). Pour chacun, l'auteur croise des archives, des entretiens, et des observations à différents niveaux : ministère du Travail, ministère de la Culture, délégation interministérielle du revenu minimum d'insertion (RMI) ; directions générales, régionales et départementales du Pôle emploi spectacle, agences locales ; élus locaux et cabinets concernés par le RSA artistes ; administrations départementales et municipales ; services sociaux départementaux ; associations d'artistes ; prestataires privés spécialisés dans l'accompagnement des artistes. Réalisée entre 2008 et 2014, l'enquête est principalement ancrée dans les départements de Paris et de la Gironde, territoires au sein desquels l'auteur a complété ses investigations par 28 entretiens approfondis avec des « usager-ères » du Pôle emploi spectacle et du RSA, soit des artistes assez diversifiés (plasticien-nes, musicien-nes, réalisateur-trices, comédien-nes essentiellement). La circulation entre les échelles comme l'articulation de sources archivistiques et d'enquêtes de terrain⁷ autorisent non

5. Au sein d'une vaste littérature, l'auteur s'appuie notamment sur les travaux de Raymonde Moulin (1992), *L'Artiste, l'Institution et le Marché*, Paris, Flammarion, et de Pierre-Michel Menger (2011), *Les Intermittents du spectacle. Sociologie du travail flexible*, nouvelle éd., Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

6. Notamment Belorgey N. (2010), *L'Hôpital sous pression. Enquête sur le "nouveau management public"*, Paris, La Découverte ; Barrault-Stella L. (2013), *Gouverner par accommodements. Stratégies autour de la carte scolaire*, Paris, Dalloz ; Weill P.-É. (2017), *Sans toit ni loi ? Genèse et conditions de mise en œuvre de la loi DALO*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

7. L'auteur dénombre le dépouillement de 69 cartons d'archives, 177 entretiens, 84 jours d'immersion et 113 observations plus ponctuelles (p. 21).

seulement l'historicisation des politiques étudiées mais aussi l'observation de l'action publique en train de se faire⁸.

L'ouvrage est construit autour de cinq chapitres organisés par niveaux d'action publique à travers un plan « descendant » des plus hautes sphères de l'État jusqu'à la rencontre bureaucratique entre l'usager ou l'usagère et les agent-es de l'action publique. Le premier chapitre restitue le processus d'institutionnalisation encore aujourd'hui inachevé de l'administration des vocations artistiques depuis les années 1970. C'est peu après cette décennie qu'émerge en France une forme spécifique de traitement politico-bureaucratique du chômage des artistes. Mais, dès ses origines, cette action publique est structurellement hybride, se situant dans les interstices des politiques de l'emploi et des politiques sociales. Si, au niveau national, la politique de l'emploi est coordonnée par le ministère du Travail depuis l'apparition d'un chômage structurel de masse dans les années 1970, ce n'est qu'après l'alternance de 1981 que le ministère de la Culture tente de mettre en place des actions spécifiquement destinées aux artistes, non sans lutte de territoires entre les différentes administrations. La dimension pluri-sectorielle de cette intervention publique (à la fois culturelle et sociale) constitue dès cette période un frein au volontarisme politique. Les mobilisations des intermittent-es au début des années 1990 vont repolitiser l'enjeu du « chômage artistique » et induire l'annonce conjointe par les ministres de la Culture et du Travail de mesures d'ampleur en 1993. Mais Luc Sigalo Santos montre que, au-delà de ces convergences symboliques jouées pour partie au moment de la « crise » des intermittent-es de 2003, perdurent jusqu'à aujourd'hui au sein des administrations locales des luttes de territoires liées aux divisions sectorielles. Par-delà la variabilité des configurations locales, s'instaure dans tous les cas une division du travail peu efficiente entre des services culturels chargés d'accompagner l'insertion des artistes sur le marché du travail et des services sociaux délivrant le RSA. Division qui correspond aussi à la hiérarchie symbolique entre des agents spécialisés dans une tâche noble (l'aide à la « création ») et d'autres assurant le « sale boulot⁹ » de gestion de la précarité.

Le deuxième chapitre porte la focale sur les relations bureaucratie/marché dans le cas du chômage artistique. Loin d'opposer État et marché au profit d'une approche dynamique inspirée des travaux de Pierre François¹⁰, Luc Sigalo Santos restitue les modalités par lesquelles les acteurs publics se posent en intermédiaires des marchés privés du travail artistique. Il détaille les stratégies des agents de l'ANPE pour attirer les recruteur-ses, tout autant que les limites de celles-ci, liées au faible crédit de l'institution dans les milieux artistiques. Il souligne également comment les cadres intermédiaires des services de l'emploi peuvent entretenir des relations stables avec certains professionnel-les des milieux artistiques pour, par la spécialisation, s'amé-

8. Dubois V. (2003), « La sociologie de l'action publique, de la socio-histoire à l'observation des pratiques (et vice versa) », in Laborier P., Trom D. (dir.), *Historicités de l'action publique*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 347-364.

9. Au sens de Hughes E. C. (1962), "Good People and Dirty Work", *Social Problems*, vol. 10, n° 1, pp. 3-11.

10. François P. (2008), *Sociologie des marchés*, Paris, Armand Colin.

nager des formes d'autonomie vis-à-vis de leur hiérarchie bureaucratique. Mais aussi combien ces dynamiques sont entravées par plusieurs réformes organisationnelles – dont l'intégration de l'ANPE à Pôle emploi en 2008, qui s'inscrit dans des réformes de l'État associant étatisation et managérialisation¹¹, constitue le paroxysme – visant à normaliser et à déspecialiser les conduites des cadres intermédiaires pour mieux homogénéiser l'action publique.

À la suite des travaux classiques de Michael Lipsky¹² et des prolongements proposés par Vincent Dubois¹³, l'auteur analyse dans le troisième chapitre les attitudes des *street-level bureaucrats*, soit les agents de terrain des administrations, confrontés aux artistes au chômage et/ou au RSA. Il insiste sur la grande ambivalence caractérisant le travail de ces protagonistes. D'un côté, ces derniers sont anoblis dans leur rôle bureaucratique par la fréquentation d'un public bien doté culturellement et jouissant parfois d'une certaine notoriété. Ils peuvent alors faire valoir des tâches gratifiantes et on lira par exemple d'intéressants passages sur l'esthétisation du travail administratif (pp. 183-185). Prendre en charge des artistes leur permet notamment d'éviter les publics de l'institution les plus paupérisés. D'un autre côté, ces agents chargés de l'accompagnement des artistes se voient contraints par les particularités de leurs publics. Les artistes les incitent fréquemment à acquérir des compétences spécialisées sur les mondes de l'art (alors que la hiérarchie produit, on l'a dit, des injonctions opposées). Certains les méprisent du fait des asymétries socioculturelles de la relation administrative et les agents publics doivent par ailleurs accepter leur impuissance à trouver un emploi à ces publics. Mais si ces « usager·ères » singuliers confrontent les *street-level bureaucrats* à leurs limites et renversent parfois la domination de la relation bureaucratique, les agents d'insertion sont loin d'être passifs, se comparant à des agents artistiques spécialisés ou même externalisant hors de Pôle emploi certaines dimensions de leur jugement bureaucratique par le recours à des évaluations externes des projets artistiques des allocataires.

Le chapitre 4 passe de l'autre côté du guichet pour restituer le point de vue des artistes au chômage et/ou au RSA. Ici, Luc Sigalo Santos prend appui centralement sur des entretiens pour analyser le rapport des artistes à l'État social. Et, comme pour les agents publics, une posture ambivalente émerge. Ces chômeurs et allocataires des minima sociaux sont avant tout soucieux de compenser le stigmate de l'assistance. Mobilisant des ressources scolaires et des origines sociales souvent plus élevées que nombre d'autres « usager·ères » des services sociaux, ils se vivent comme des assistés singuliers et font volontiers appel à l'aide de leur entourage (notamment en matière

11. Bezès P. (2009), *Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française, 1962-2008*, Paris, Presses universitaires de France.

12. Lipsky M. (1980), *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York, Russel Sage Foundation.

13. Notamment quant à l'articulation des manières de tenir son rôle institutionnel et des dispositions, qui permet de saisir les relations entre l'ordre institutionnel et l'ordre social : Dubois V. (2003), *La Vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, 2^e éd., Paris, Economica.

de logement). Leur précarité est banalisée car elle constitue une norme dans leurs sphères artistiques, rendant leur situation plus acceptable. Mais à côté de ces manières de « faire avec » le stigmate d'assisté, ces enquêté-es revendiquent aussi un traitement institutionnel spécifique, au nom de leur singularité professionnelle et des contraintes propres à leurs milieux. Ils critiquent souvent virulemment le fonctionnement des politiques culturelles (l'élitisme étant jugé générateur de précarité), la standardisation du traitement bureaucratique (tentant fréquemment de personnaliser leur relation avec les agents publics) ou encore les dimensions excessivement coercitives du contrôle de leur « employabilité ». Car, comme l'écrit l'auteur, « faire valoir sa singularité en contexte bureaucratique, c'est prendre le risque d'être pris au sérieux quant à la "réalité" de son projet professionnel » (p. 308) et donc aussi s'exposer à un travail des agents de l'action publique sur leurs vocations.

Telle est la question abordée dans le dernier chapitre qui constitue le cœur de l'ouvrage. Approché empiriquement par le biais d'observations et d'entretiens individuels avec des artistes ou encore de formations collectives, le *travail sur les vocations* recouvre « un ensemble de suggestions, de préconisations et de sanctions, accomplies par des agents investis d'une mission publique d'insertion, qui contribuent à façonner les choix de carrière des artistes chômeurs et assistés » (pp. 309-310). L'auteur inventorie ainsi les nombreuses injonctions à la « managérialisation de soi » déployées par les agents publics (impératif de « faire du réseau », apprendre à « être pro », disqualification du travail non rémunéré, etc.) ; ce faisant, il renvoie à de récentes recherches de sociologie du travail insistant sur des processus similaires¹⁴ et sans doute typiques d'un « nouvel esprit du capitalisme » prenant appui sur diverses formes d'« activation » et d'injonction à « faire des projets »¹⁵. Il dévoile aussi le sens des préconisations insistantes à la « diversification professionnelle » des artistes portées par les agents publics. Il met enfin au jour les mécanismes du travail de deuil : la prescription explicite et parfois répétée de réorientations professionnelles (particulièrement pour les artistes qui ne sont jamais parvenus à vivre de leur activité) apparaît délicate mais toujours essentielle pour les agents de l'État. Les modalités d'incitation au renoncement à la vocation artistique varient fortement selon les profils des « usager-ères » et on apprend par exemple que le fait d'avoir des charges de famille peut constituer, selon les acteurs de Pôle emploi, un atout pour « réussir » sa reconversion (p. 362).

Si *L'Administration des vocations* est un ouvrage parfois un peu long du fait de sa densité empirique et de passages techniques, il n'en est pas moins riche par les divers résultats qu'apportent la perspective multiniveaux et les rapprochements théoriques esquissés. On pourrait discuter aux marges sur certaines interprétations, par exemple lorsque l'auteur se distancie peu des discours d'une artiste au RSA soucieuse de dénoncer le « snobisme » des mondes de l'art face à un sociologue alors même qu'elle déclare plus tard dans l'entretien souvent raconter ce que les gens « ont envie

14. Notamment Abdelnour S. (2017), *Moi, petite entreprise. Les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité*, Paris, Presses universitaires de France.

15. Boltanski L., Chiapello È (1999), *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, p. 157.

d'entendre » (p. 275). Mais pour engager la discussion, on peut se focaliser sur deux questions d'ordre plus général. La première a trait à la non-délimitation par l'auteur, même sur le mode hypothétique, des (im)possibilités de généralisation à partir du cas étudié. Pour qui veut comprendre comment l'État et les institutions produisent des vocations (artistiques comme dans d'autres domaines professionnels), contribuent à la rationalisation du monde et génèrent du désenchantement, il manque à l'ouvrage une analyse sur les conditions et les limites d'une réflexion analogique : les singularités du cas d'étude sont trop peu soulignées. En particulier, comment comprendre pourquoi, en dépit du travail de rationalisation souligné par l'auteur, les agents des politiques analysées laissent malgré tout perdurer, voire entretiennent, certaines formes d'enchantement artistique ? N'est-ce pas dû au fait que, dans l'économie générale des interventions étatiques, cette action publique n'est que d'importance secondaire ? Si l'on compare par exemple le travail de normalisation des artistes à celui imposé à d'autres groupes professionnels peut-être plus prioritaires pour les détenteurs du pouvoir étatique, à l'instar des professionnel·les de l'armée¹⁶ ou de la police¹⁷, force est de constater que le processus de rationalisation apparaît beaucoup moins avancé. Le caractère multisectoriel des politiques étudiées sur lequel l'auteur insiste beaucoup pourrait d'ailleurs s'expliquer en partie par leur positionnement subalterne dans la hiérarchie des enjeux étatiques. Et si l'on devait rapprocher le cas des artistes de ceux d'autres groupes professionnels exposés à des mécanismes analogues où les institutions laissent perdurer des formes d'enchantement, sans doute qu'un regard en direction de professions à fort capital culturel serait opportun. Parce que si les « usager·ères » de l'État social que constituent les artistes sont « soumis à une norme d'employabilité qui fait primer les déterminants individuels du chômage sur ses causes globales » (p. 310), c'est aussi le cas des chercheur·es en sciences sociales sur lesquels Luc Sigalo Santos a d'ailleurs récemment porté l'attention¹⁸. Le second point qui pourrait laisser un sentiment d'incomplétude au lecteur est lié aux conditions de félicité du travail bureaucratique et politique sur les vocations. Si les gouverné·es des politiques étudiées (les artistes) ne sont pas absent·es de l'ouvrage, on en sait trop peu sur leurs ancrages sociaux et sur leurs éventuelles socialisations par l'action publique. Le livre fait comme si le travail de rationalisation étatique impliquait nécessairement des effets. Or seule une analyse approfondie et longitudinale des aspirations des groupes professionnels, de leurs dispositions et rapports à l'avenir avant, pendant et après l'exposition au travail des institutions, autoriserait la mise en exergue d'un façonnage étatique des vocations. On aura compris que, faute d'un tel suivi dans le temps des « usager·ères », l'ouvrage ne peut que souligner les prétentions de l'action publique à la régulation des aspirations professionnelles sans objectiver leur portée sociale effective. Car il se peut

16. Voir par exemple Coton C. (2017), *Officiers. Des classes en lutte sous l'uniforme*, Marseille, Agone.

17. Voir par exemple Jobard F., Maillard J. (de) (2015), *Sociologie de la police. Politiques, organisations, réformes*, Paris, Armand Colin.

18. Voir sa tribune publiée avec Vincent Lebrou le 17 octobre 2019 : <http://blog.educpros.fr/doctrix/2019/10/17/la-these-les-causes-collectives-d-une-epreuve-personnelle-par-luc-sigalo-santos-et-vincent-lebrou/>, consulté le 11 décembre 2019.

que les dispositifs étudiés ne soient finalement, au-delà des discours des un-es et des autres, pas très enveloppants, ou encore que certains groupes comme les artistes ou d'autres professions intellectuelles soient davantage à même que d'autres de résister à la violence symbolique de l'État¹⁹. Si l'on peut faire l'hypothèse de tels profits du capital culturel, c'est notamment par les formes de distanciation que celui-ci rend possible sous certaines conditions cependant²⁰, et jamais de manière automatique, comme en atteste la propension aujourd'hui répandue chez nombre d'intellectuel·les et notamment de chercheur·es à se conformer à l'injonction à « faire des projets »²¹ caractérisant le nouvel esprit du capitalisme. Reste que ces deux appels à prolongements n'enlèvent rien aux grandes qualités de l'ouvrage de Luc Sigalo Santos qui ne manquera pas d'intéresser les sociologues de l'art, des professions et du travail comme les spécialistes de l'État et des politiques publiques.

19. Scott J. C. (2010), *The Art of Not Being Governed: An Anarchist History of Upland Southeast Asia*, New Haven, London, Yale University Press.

20. Si l'on suit Pierre Bourdieu, le regard sociohistorique, rendu possible par certaines formes de capital culturel mais aussi par des marges de manœuvre importantes dans l'organisation du travail intellectuel tant les méthodes qu'il implique sont chronophages, constitue l'une des modalités parmi les plus efficaces de mise à distance de la pensée d'État : Bourdieu P. (2012), *Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992*, Paris, Seuil-Raisons d'agir.

21. Voir par exemple Bruno I. (2008), *À vos marques, prêts... cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.